



La Barbastelle
Bulletin de liaison de
l'association
Chauve-Souris Auvergne
La Font du Verne
03 350 Le Brethon
Tél. : 04 70 06 10 65
ou 04 70 06 86 03
chauve-souris.auvergne@wanadoo.fr
Numéro 17 - Mai 2005

Editorial

Chauve-Souris Auvergne à 10 ans !

Souvenez-vous à la fin du siècle dernier, à l'ombre des chênes de Tronçais, les familles Giosa et Fombonnat attaquaient une belle aventure en créant Chauve-Souris Auvergne. Leur idée, toute simple était de découvrir et de protéger les chauves-souris auvergnates. Tout ou presque restait en effet à faire pour assurer la pérennité de ces espèces menacées dans notre région.

En 1995, sans ambition particulière, notre association débutait sa vie et aller petit à petit faire son trou dans le milieu associatif naturaliste auvergnat. Le nombre d'adhérents augmentait régulièrement permettant la mise en place d'actions d'une certaine ampleur, parfois avec le soutien de collègues d'autres régions françaises : stages estivaux de prospection, suivis hivernaux, réseau SOS chauve-souris ; les expériences s'accumulaient et les données aussi. Vous trouverez d'ailleurs dans ce numéro un petit point sur l'état de notre base de données qui compte à ce jour plus de 8000 références récoltées au cours de ces années ! La connaissance et la préservation des chauves-souris a indéniablement fait un bond énorme en avant au cours de cette décennie, grâce à l'action des bénévoles de Chauve-Souris Auvergne !

Pour autant, pas question de jouer les nostalgiques et de s'endormir sur nos lauriers. Ce dixième anniversaire était aussi l'occasion de faire le point sur l'impact de nos actions et d'envisager la suite, car il reste encore beaucoup à faire pour nos petites bêtes volantes. Nous avons donc travaillé sur un plan quinquennal d'actions pour les chiroptères en Auvergne, dont vous trouverez une présentation succincte dans ce numéro de la Barbastelle. Il permet d'envisager pour les cinq années à venir un certain nombre d'actions en faveur des chauves-souris. Des grands projets, très motivants, sont programmés, je pense par exemple à la publication du premier atlas régional de répartition des chiroptères.

En 1995, notre principal partenaire, le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA) était également créé. Nos deux associations, dont la collaboration a permis la préservation d'un nombre important de gîtes, pourront fêter ces années de travail commun lors d'une animation mise en place par le CEPA, à Jussat, sur le premier site préservé pour les chauves-souris dans notre région ; mais également par la signature d'une convention-cadre définissant notre future collaboration qui est en cours de négociation.

Enfin, permettez-moi de vous inviter à l'Assemblée Générale de l'association le 3 juillet prochain à Langeac (43), avant notre stage estival de prospection qui aura lieu du 4 au 8 juillet dans le Haut-Allier. Nous vous demandons à cette occasion d'apporter vos souvenirs chiroptérologiques (photos, vidéos, ...) que nous regarderons autour du verre de l'amitié.

Bonne saison estivale à vous tous.
Le Président.
Matthieu BERNARD.

Dans ce numéro :

Editorial
Compte-rendu des contrôles hivernaux 2004-2005
Sur les déplacements des chauves-souris par temps froid
Le point sur la base de données régionales
Le Plan quinquennal d'actions pour les chiroptères
Planning des animations en 2005
Stage de prospection estivale dans le Haut Allier
Activités d'étude estivale
Convocation à l'Assemblée Générale de l'association
Petites nouvelles chiroptérologiques



CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

COMPTE-RENDU DES COMPTAGES HIVERNAUX 2004/2005

Par Thomas BERNARD

Pour la septième année consécutive, Chauve-Souris Auvergne a mis en place un planning des comptages hivernaux sur l'ensemble de la région. Ce planning a pour double objectif d'assurer un suivi scientifique des populations de chiroptères en hibernation, et d'organiser les contrôles par grands secteurs afin d'éviter des passages successifs dans les sites.

Le planning a parfaitement fonctionné, aucun problème d'organisation n'a été constaté.

Cet hiver a été marqué par une grande période de froid en janvier et février. Cependant, les effectifs des espèces dites « peu frileuses » (Barbastelle, Oreillard, Murin de Natterer...) ne sont pas particulièrement importants.

Comme lors de l'hiver précédent, ce sont respectivement le Grand et le Petit Rhinolophe qui ont été les espèces les plus observées, suivi par le Grand/Petit Murin pour lequel les effectifs sont de nouveau assez faibles. « L'événement » de l'hiver aura été la première observation dans un gîte d'une Sérotine de Nilsson dans le Massif du Sancy.

Dans l'Allier :

Un peu plus de 500 chauves-souris ont été comptabilisées cet hiver dans l'Allier.

Le Petit Rhinolophe est l'espèce la plus observée avec plus de 120 individus. Il faut noter l'excellent résultat sur la région Montluçonnaise avec 71 individus comptabilisés (max. 55 en 2002/2003).

La Noctule commune est la seconde espèce la plus observée avec 103 individus, exclusivement notés dans les nichoirs de la Forêt de Tronçais.

Les effectifs pour les espèces peu frileuses (Murin de Natterer, Oreillard et Barbastelle) ne sont pas très élevés, en particulier sur Tronçais. Les périodes de grands froids (températures nocturnes inférieures à -10°C) ont été de trop courte durée pour que les aqueducs et ponceaux de la forêt domaniale se « remplissent ».

Les faibles effectifs pour le Grand Rhinolophe et le Grand/Petit Murin et l'absence du Rhinolophe euryale sont à nouveau dus au refus du propriétaire de nous laisser visiter le principal site

Dans le Cantal :

Pour la première fois cette saison, le département du Cantal a été assez largement prospecté sur 4 secteurs : la vallée de l'Alagnon, les Gorges de la Maronne, le secteur de Mauriac/Riom-es-Montagne et les Gorges de la Cère. Au total, 200 chauves-souris ont été comptabilisées, dont la moitié sur la vallée de l'Alagnon.

Le Petit et le Grand Rhinolophe sont les espèces les mieux représentées avec 89 et 54 individus respectivement. Les autres espèces sont plutôt anecdotiques (le Grand/Petit Murin avec 14 individus est la troisième espèce en terme d'effectifs). A noter notamment le bel effectif de 25 Petits Rhinolophes à Molèdes (Vallée de l'Alagnon) ainsi que l'observation d'un Murin de Bechstein dans le secteur de Mauriac, espèce toujours peu observé dans le Cantal.

Dans la Haute-Loire :

Cet hiver, un peu plus de 300 chauves-souris ont été comptabilisées dans ce département, constituant un résultat intéressant. Les quatre secteurs présentent des effectifs similaires même si le secteur de Blesle dépasse la centaine d'individus.

Dans ce département aussi, ce sont le Petit et le Grand Rhinolophe qui compose le gros des effectifs avec respectivement 109 et 148 individus. Cependant les effectifs sont assez faibles pour le Petit Rhinolophe dans les gorges de l'Allier (20 individus cet hiver, jusqu'à 50 individus les hivers précédents). Les autres espèces sont assez peu observées. On notera cependant le bel effectif d'Oreillards avec 19 animaux.

Dans le Puy-de-Dôme :

Cet hiver, près de 1400 chiroptères ont été observés dans le Puy-de-Dôme. Ce résultat est sensiblement identique à ceux des années précédentes. L'ensemble des sites a été prospecté à l'exception du tunnel de la Celette dont la porte était bloquée par une importante couche de glace.

Pour la seconde année consécutive, le Grand Rhinolophe est l'espèce la plus observée avec 426 individus ce qui constitue un nouveau record (2003-2004 : 416 individus). La population est concentrée sur 2 secteurs : les vallées des Couzes avec un total de 292 animaux (dont 269 sur seule la vallée de la Couze Chambon) et le secteur de Volvic avec un nouveau record cette année : 110 individus.

Le Grand/Petit Murin est la seconde espèce du département avec cependant, des effectifs assez faibles cet hiver. A peine plus de 300 individus ont été dénombrés, ce qui constitue l'effectif le plus bas depuis 7 ans. La baisse des effectifs est surtout sensible sur le site principal de Volvic où une baisse importante est observée depuis 3 ans.

Le Petit Rhinolophe est quant à lui toujours bien réparti bien qu'aucun site n'accueille d'effectifs notables. A noter tout de même de beaux effectifs à Volvic (64 individus), ainsi qu'à Labessette avec 43 individus.

Les Pipistrelles avec près de 200 individus présentent un effectif important, lié à la découverte d'un nouveau site dans les Couzes (St-Pierre-Colamine, 46 individus).

On notera cet hiver le faible effectif de Barbastelle, en raison de l'impossibilité de visiter le principal site pour l'espèce (Tunnel de la Celette). Cependant, un nouveau record a été enregistré dans les gorges du Chavanon, second site du département avec 55 individus.

Les observations des autres espèces et tout particulièrement celle des petit *Myotis* restent anecdotiques.

L'événement de l'hiver restera la première observation de la Sérotine de Nilsson dans un gîte du massif du Sancy.

Conclusion :

Cet hiver a permis de comptabiliser plus de 2 400 chauves-souris en hibernation sur l'ensemble des 4 départements auvergnats. Pour la première année, le Cantal a été assez largement prospecté, bien que des secteurs restent encore inconnus.

Ces efforts doivent donc être poursuivis afin de mieux cerner les effectifs régionaux des différentes espèces ainsi que leur variation, en particulier pour celles inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat.

Merci aux observateurs :

M. Astier - T. Astier - M. Barataud - M. Bernard - T. Bernard - E. Boitier - S. Boucher - J-M. Bourdoncle - S. Ceaux - F. Chastagnol - J. Chevarin - O. Couillet - J. Dauphin - Y. Dauphin - N. David - V. Dhuicque - G. D'Incau - J. Dubreuil - E. Dupres - S. Esnouf - C. Eymard - J. Fombonnat - J. Fombonnat - M. Gaulon - P. Gay - L. Gérard - P. Giosa - S. Giosa - A. Giosa - R. Grignon - Y. Grugier - V. Hamadjian - N. Lajoinie - J-J Lallemand - N. Le Chalony - R. Legrand - L. Maly - D. Mayerau - C. Merle - M. Meyssonier - M. Meyssonier - D. Michaud - H. Oubrier - P.F. Previtali - F. Prunet - C. Sidamon-Pesson - F. Taupin - C. Tomati - F. Varenne - S. Vidal - S. Voisin

TABLEAU RECAPITULATIF DES EFFECTIFS PAR REGION NATURELLE

	Rhinolophus hipposideros	Rhinolophus ferrumequinum	Myotis myotis/blythi	Myotis daubentonii	Myotis bechsteini	Myotis nattereri	Myotis mystacinus/brandtii	Myotis emarginatus	Plecotus specie	Barbastella barbastellus	Pipistrellus specie	Eptesicus serotinus	Eptesicus nilsonni	Hypsugo savi	Nyctalus noctula	Nyctalus leisleri	Chiroptera specie	Total
Allier																		
Forêt de Tronçais	0	0	0	3	0	44	0	0	20	73	3	0	0	0	103	1	0	247
Région Montluçonnaise	71	27	19	3	0	5	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	127
Vallée du Haut-Cher	22	9	1	0	1	0	0	0	0	2	12	0	0	0	0	0	0	47
Sologne et Montagne Bourbonnaises	33	0	27	2	3	7	0	0	2	13	12	1	0	0	0	0	0	100
Total Allier	126	36	47	8	4	56	0	0	24	88	27	1	0	0	103	1	0	521
Cantal																		
Vallée de l'Alagnon	48	43	4	0	0	15	2	1	5	5	0	0	0	0	0	0	0	113
Gorges de la Cère	43	11	3	0	0	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	61
Secteur Mauriac/Riom-es-Montagne	2	3	10	1	1	0	0	0	2	2	0	1	0	0	0	0	0	22
Gorges de la Maronne	0	10	5	0	0	1	2	0	1	6	0	0	0	0	0	0	0	14
Total Cantal	93	65	22	1	1	18	4	1	9	14	0	1	0	0	0	0	0	196
Haute-Loire																		
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	39	18	3	0	0	1	2	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	74
Livradois	33	32	0	0	0	1	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	70
Secteur de Bleisle	21	45	1	0	0	7	0	0	6	10	12	0	0	0	0	0	0	102
Haut Allier	17	53	3	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	76
Total Haute-Loire	110	148	7	0	0	10	5	0	19	10	12	0	0	0	0	0	1	321
Puy-de-Dôme																		
Gorge de la Sioule	44	18	10	1	3	1	9	0	3	5	0	1	0	0	0	0	0	95
Vallées des Couzes/Sancy	46	292	15	0	0	6	17	3	10	1	192	3	1	1	0	0	0	587
Val d'Allier	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0	40	0	0	0	1	0	0	46
Volvic & sites annexes	76	110	269	3	0	6	11	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	485
Livradois	6	3	4	1	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19
La Celette	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0
Artense/Chavanon	51	3	6	1	0	9	0	1	6	55	6	2	0	0	0	0	0	140
Total Puy-de-Dôme	224	428	306	6	3	26	38	13	20	61	238	6	1	1	1	0	0	1372
Total Région	553	679	382	15	8	110	47	14	72	173	277	8	1	1	104	1	1	2410

SUR LES DEPLACEMENT DES CHAUVES SOURIS PAR TEMPS FROID

Par Jean FOMBONNAT

L'hibernation des chauves souris en Forêt Domaniale de Tronçais est connue depuis 1993. Le gîte N° 5 d'un accès relativement facile, (malgré son exigüité) est choisi comme gîte témoin. Il est ainsi régulièrement suivi.

Moins 7° à l'extérieur
Il fait trop chaud ici !!!

Les espèces observées principalement sont la Barbastelle, le Murin de Natterer et l'Oreillard specie. Il est possible de rencontrer en très petit nombre la pipistrelle specie, le Murin de Bechstein, le Murin de Daubenton et le Grand/petit Murin. De nombreux moucherons sont présents dans le gîte, apportant peut être un appoint alimentaire aux chiroptères.



Les contrôles s'effectuent le matin, à l'aide d'un "bats'car" à roulettes qui permet une observation précise grâce à la position assise, rapide et ainsi non dérangeante. Le gîte est toujours vide par température positive, même si un individu peut éventuellement être observé de temps en temps. C'est seulement lorsque la température extérieure est inférieure à -8°C que les chiroptères utilisent ce gîte. Les populations augmentent régulièrement lorsque la vague de froid s'installe et le phénomène s'inverse avec la remontée des températures, comme le montre le tableau ci-dessous pour la période de janvier-février 2005.

Tableau n°1: La température indiquée est la température extérieure la plus basse enregistrée la nuit, à environ 1250 mètres du gîte. Les températures sont restées négatives de jour (de -2° à -4°), pendant la période du 25 au 30/01/05

Date	Température nocturne extérieur	Barbastelle	Murin de Natterer	Oreillard specie	Total
25/01/05	- 7°C	4			4
27/01.05	- 10°C	9		1	10
28/01/05	- 7°C	Pas de contrôle effectué ce jour-là			
29/01/05	- 7°C	6			6
30/01/05	- 14°C	13		1	14
28/02/05	- 14°C	11	4	5	20

A la lecture du tableau on observe que la température extérieure est inversement proportionnelle au nombre d'animaux présents. Un Oreillard a été observé deux fois au cours de ces contrôles, dans une fissure d'aspect remarquable. Deux hypothèses ou bien il s'est enfoncé dans la faille, devenant invisible le 29 janvier ou bien, comme on peut logiquement l'imaginer, il a quitté le site, ne le trouvant plus à sa convenance, (peut être "trop chaud"!) pour revenir dans la nuit du 29 au 30 janvier par - 14°C (température extérieure). Les Barbastelles et les Murins de Natterer réagissent de même. Un enregistrement filmé dans le site nous apporterait certainement des surprises quant aux déplacements des chauves souris par temps froid.

DES NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 14 novembre dernier, le Conseil d'Administration de Chauve-Souris Auvergne s'est réuni à Riom, au siège social du Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne.

De nombreux sujets ont été abordés et discutés (Plan quinquennal, Site Internet...) et plusieurs décisions importantes ont été prises en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement de l'association.

Un nouveau bureau a été élu. Le principal changement réside dans l'arrivée d'un nouveau Président, Pascal Giosa cédant sa place à Matthieu Bernard après 10 ans passés à ce poste.

Le bureau est désormais le suivant :

- Président : Matthieu BERNARD
- Vice-président : Pascal GIOSA
- Trésorière : Jeanne FOMBONNAT
- Secrétaire : Sylvie GIOSA
- Secrétaire adjoint : Thomas BERNARD

Plusieurs groupes de travail ou pôles d'activités ont été créés ou « officialisés », afin de permettre un travail le plus efficace possible dans chaque domaine d'intervention de Chauve-Souris Auvergne. Ces groupes de travail sont bien entendu ouverts aux adhérents afin qu'un maximum d'idées et d'initiatives soit exploré. N'hésitez donc pas à contacter les responsables afin de participer à ce travail.

Relations avec les administrations et les associations partenaires :

- Responsable : Matthieu BERNARD

Groupe de travail « base de données espèces » : correction et mise à jour de la base de données.

- Responsable : Thomas BERNARD
- Membres :
 - Matthieu BERNARD
 - Pascal GIOSA
 - Romain LEGRAND

Groupe de travail « base de données sites souterrains » : inventaire des cavités de la région.

- Responsables : Yan DAUPHIN et Romain LEGRAND

Groupe de travail sur l'Atlas régional des chiroptères :

- Membres :
 - Matthieu BERNARD
 - Thomas BERNARD
 - Pascal GIOSA
 - Romain LEGRAND

Groupe de travail « animation et communication » : préparation, coordination et réalisation des animations, préparation des dossiers de presse...

- Responsable : Christophe EYMARD
- Membre :
 - Matthieu BERNARD

Groupe de travail « Barbastelle » : recherche d'articles à publier, correction des articles, amélioration de la mise en page...

- Responsable : Thomas BERNARD
- Membre :
 - Matthieu BERNARD

Pôle détecteur :

- Responsables : Thomas BERNARD (Puy-de-Dôme) et Pascal GIOSA (Allier).

LE POINT SUR LA BASE DE DONNEES REGIONALES

Par Thomas Bernard

La Base de données régionale de l'association compte actuellement plus de 8 000 données. Un gros travail de correction vient d'être fourni durant ces six derniers mois afin d'améliorer la qualité de cet outil. Durant le printemps, la base actuellement gérée sous tableur Excel va être transférée sous tableur Access sur le modèle de la base de données chiroptères nationale.

Il nous est apparu intéressant de réaliser un bilan sur cet outil particulièrement important de notre l'association. Ce bilan est d'autant plus important qu'il met en valeur le travail de l'ensemble des bénévoles.

Répartition géographique des données :

Actuellement, la base de données compte 8 340 données réparties sur les 4 départements auvergnats ainsi que sur 5 départements limitrophes (Aveyron, Corrèze, Cher, Creuse et Lot).

Le Puy-de-Dôme et l'Allier sont les départements les mieux couverts avec près de 80% des données. Cependant, même au sein de ces départements bien prospectés, il y a toujours des zones peu ou pas couvertes.

Tableau n°1 : répartition géographique des données

Départements	Nombre	Pourcentage
Allier	2 721	33
Cantal	644	8
Haute-Loire	1 093	13
Puy-de-Dôme	3 763	45
Départements limitrophes (5)	119	1
Total	8340	100

Répartition des données par saison et par espèce :

Actuellement, les données hivernales représentent un peu plus de 56% du total des données obtenues (n = 4 698). Ce léger déséquilibre apparaît logique car la majorité des prospections se fait encore en hiver. Cependant, depuis 5 ans, l'utilisation croissante du détecteur d'ultrasons, a entraîné une augmentation importante du nombre de données estivales. Parmi les 3 642 données estivales, un peu plus de 500 concernent des données de reproduction certaines (colonies, capture de jeunes de l'année ou de femelles allaitantes).

Au niveau des espèces, ce sont les Petit et Grand Rhinolophes qui sont les plus observés avec respectivement 1 519 et 975 données. Cependant, pour ces deux espèces, la période hivernale apporte une très grande majorité des données avec respectivement 77 et 84% du total. La facilité de repérage de ces deux espèces en hiver expliquent donc qu'elles soient les plus observées en Auvergne. Malheureusement, elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme les espèces les plus communes de la région.

Après ces deux espèces, ce sont respectivement l'Oreillard specie (677 citations), le Murin de Daubenton (655), le Grand/Petit Murin (599), la Pipistrelle commune (588), le Murin de Natterer (481), la Barbastelle (456) et la Sérotine commune (372) qui sont les espèces les plus régulièrement recensées. Si pour l'Oreillard, le Grand/Petit Murin (588), le Murin de Natterer et la Barbastelle, les observations hivernales sont majoritaires (plus de 70%), la majorité des observations des trois autres espèces se font en été (entre 70% pour le Murin de Daubenton et 97% pour la Pipistrelle commune). Pour la Sérotine commune et la Pipistrelle commune, l'utilisation accrue du détecteur d'ultrasons au cours de ces dernières années a largement favorisé leur découverte. Cette remarque peut d'ailleurs être élargie à d'autres espèces notamment les Noctules et les deux autres espèces de Pipistrelles.

Tableau n°2 : nombre de données par espèce et par saison

Espèce	Nombre total de données	Nombre de données hivernales	Nombre de données estivales	
			Total	Dont Reproduction certaine
Petit Rhinolophe	1519	1172	347	102
Grand Rhinolophe	975	822	153	31
Rhinolophe euryale	54	41	13	1
Rhinolophe specie	11	3	8	1
Grand/Petit Murin	588	421	167	18
Grand Murin	4	0	4	0
Murin de Daubenton	655	192	463	52
Murin de Natterer	481	380	101	3
Murin de Bechstein	175	118	57	9
Murin à oreilles échancrées	206	121	85	20
Murin à moustaches/de Brandt	287	244	43	8
Murin à moustaches	57	0	57	14
Murin de Brandt	3	0	3	0
Murin d'Alcathoe	14	3	11	2
Murin specie	105	56	49	1
Noctule commune	172	22	150	7
Noctule de Leisler	146	15	131	7
Sérotine de Nilsson	2	1	1	0
Sérotine commune	372	61	311	62
Sérotine bicolore	2	0	2	0
Sérotine specie	1	1	0	0
Pipistrelle commune	599	12	587	70
Pipistrelle de Kuhl	267	3	264	12
Pipistrelle de Nathusius	5	2	3	0
Pipistrelle pygmée	10	0	10	0
Pipistrelle de Kuhl/de Nathusius	1	0	1	0
Pipistrelle specie	312	142	170	34
Vesper de Savi	41	4	37	3
Oreillard roux	28	2	26	5
Oreillard gris	41	5	36	7
Oreillard specie	677	491	186	31
Barbastelle	456	316	140	25
Minioptère de Schreibers	3	1	2	0
Molosse de Cestoni	2	0	2	0
Chiroptère specie	59	40	19	0
Non présence d'animaux	10	7	3	-
Total	8340	4698	3642	525

Nombre de gîtes par espèce :

Au-delà du simple nombre de données récoltées, l'intérêt de la base de données régionale est également de connaître avec précision le nombre de gîtes par espèces.

Cinq espèces, les Petit et Grand Rhinolophes, le Murin de Natterer, l'Oreillard specie et la Barbastelle ont été observées en hiver dans plus de 100 gîtes différents, le Petit Rhinolophe dépassant même les 200 gîtes recensés.

Les autres espèces ont été observées dans moins de 70 gîtes en général, à l'exception du Grand/Petit Murin et de la Pipistrelle specie. Dix espèces sont connues dans moins de 10 gîtes d'hibernation. Il s'agit soit d'espèces dont le statut de conservation est particulièrement défavorable en Auvergne (Rhinolophe euryale), soit d'espèces arboricoles, soit d'espèces dont l'identification reste difficile (Murin d'Alcathoe) voire impossible pour les espèces jumelles. Ainsi, les données d'Oreillard roux et gris en hiver résultent de la découverte de cadavre, l'identification ne pouvant se faire avec certitude de visu.

Tableau n°3 : nombre de gîtes hivernaux par espèces et par départements

Espèce	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Total
Petit Rhinolophe	36	21	69	76	202
Grand Rhinolophe	23	19	55	49	146
Rhinolophe euryale	2	0	1	6	9
Grand/Petit Murin	36	9	10	43	98
Murin de Daubenton	29	6	9	26	70
Murin de Natterer	65	11	21	49	146
Murin de Bechstein	24	2	1	12	39
Murin à oreilles échancrées	11	4	8	19	42
Murin à moustaches/de Brandt	14	5	14	37	70
Murin d'Alcathoe	0	0	1	1	2
Noctule commune	7	0	0	1	8
Noctule de Leisler	5	0	0	0	5
Sérotine de Nilsson	0	0	0	1	1
Sérotine commune	22	2	2	12	38
Pipistrelle commune	6	0	0	4	10
Pipistrelle de Kuhl	2	0	0	1	3
Pipistrelle de Nathusius	1	0	0	0	1
Pipistrelle specie	47	0	10	17	74
Vesper de Savi	1	0	0	1	2
Oreillard roux	2	0	0	0	2
Oreillard gris	2	0	1	0	3
Oreillard specie	83	9	29	56	177
Barbastelle	62	6	13	37	118
Minioptère de Schreibers	1	0	0	0	1

La comparaison du tableau n°3 avec le tableau n°4 permet de bien comparer nos connaissances hivernales et estivales (à savoir dans ce cas, le nombre de colonies de reproduction). Tout d'abord, le nombre de gîtes de mise bas connue est nettement inférieur au nombre de gîtes hivernaux. Cela résulte des difficultés à découvrir les colonies de reproduction souvent installées dans des bâtiments privés et dans une moindre mesure, du léger déséquilibre entre les prospections hivernales et estivales.

En terme de nombre de colonies de reproduction, c'est une nouvelle fois le Petit Rhinolophe qui est l'espèce dont le plus grand nombre de colonie est connue. Le Grand Rhinolophe est en revanche beaucoup moins observé en été et 13 colonies sont connues, dont 8 où la reproduction est régulière (les autres sites se situent souvent à proximité de gîtes principaux).

Viennent ensuite la Sérotine commune, les Pipistrelles specie, le Murin de Daubenton et l'Oreillard specie. Le problème de détermination des espèces jumelles est de nouveau nettement perceptible. Aucune colonie d'Oreillard roux n'est par exemple connue avec certitude. En revanche, le Murin de Daubenton, peu observé en hiver est une espèce relativement bien répartie en été avec 24 colonies de reproduction.

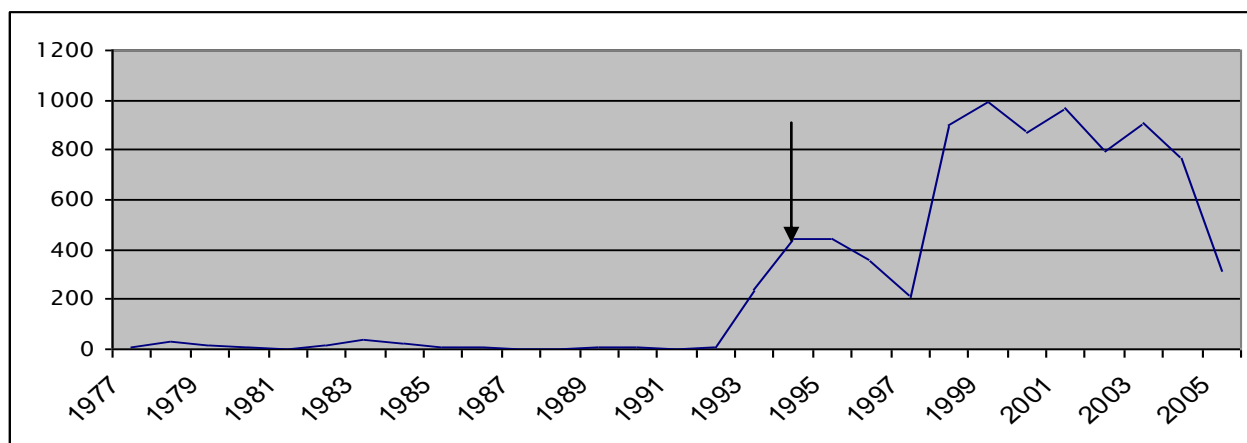
En revanche, les espèces arboricoles (Murins de Natterer et de Bechstein, Noctules, Barbastelle) sont peu observées, ce qui, pour le Murin de Natterer et la Barbastelle engendre un grand contraste avec le nombre de gîtes hivernaux.

Tableau n°4 : nombre de colonies de reproduction par espèces et par départements.

Espèce	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Total
Petit Rhinolophe	17	19	15	18	69
Grand Rhinolophe	4	4	2	3	13
Rhinolophe euryale	1	0	0	0	1
Grand/Petit Murin	3	1	1	3	8
Grand Murin	1	0	0	0	1
Murin de Daubenton	4	4	6	10	24
Murin de Natterer	1	0	0	0	1
Murin de Bechstein	2	0	0	0	2
Murin à oreilles échanquées	4	1	0	0	5
Murin à moustaches/de Brandt	3	1	1	0	4
Murin à moustaches	1	0	0	0	1
Noctule commune	4	0	0	0	4
Noctule de Leisler	2	0	0	1	3
Sérotine commune	32	2	5	5	44
Pipistrelle commune	8	2	3	6	19
Pipistrelle de Kuhl	3	0	0	0	3
Pipistrelle specie	22	1	3	7	33
Vesper de Savi	0	2	0	0	2
Oreillard gris	4	0	0	0	4
Oreillard specie	10	5	1	3	19
Barbastelle	1	2	1	4	8

Evolution du nombre de données récoltées par an :

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre de données récolté par les depuis près de 20 ans. Il faut noter que les premières données, non visibles sur ce graphique datent de 1928. Les premières prospections ont été réalisées à la fin des années 70. La création de Chauve-Souris Auvergne en 1994 est très nettement visible (flèche) et a permis d'accroître de manière significative le nombre de données récoltées.



UN PLAN QUINQUENNAL POUR LES CHIROPTERES EN AUVERGNE, POURQUOI FAIRE ?

Par Matthieu BERNARD

A la fin de l'année 2004, notre association, à l'occasion de ses 10 ans, a entamé de faire la synthèse des actions engagées depuis sa création en faveur des chauves-souris dans notre région. Un certain nombre de points positifs ont été mis en évidence : amélioration de la connaissance de la répartition des différentes espèces, protection d'un certain nombre de gîtes, réseau SOS chauve-souris, ... ; mais également des faiblesses dans notre démarche : atlas de répartition des chiroptères non publié, manque de colonies de reproduction dans les sites protégés, difficultés à maintenir le fonctionnement du réseau SOS chauve-souris,

A partir de cette synthèse des perspectives d'actions pour les cinq années à venir ont été envisagées, à la fois sur des aspects de connaissances et de préservations des chiroptères, mais également sur des aspects de dynamique et de vie associative. De plus, des relations partenariales avec des administrations, des collectivités territoriales et d'autres associations ont été envisagées pour mener à bien certains projets.

Le fruit de ces réflexions est donc notre plan quinquennal pour les chiroptères en Auvergne, un programme qui s'oriente autour de **trois axes : études, protection et animation-sensibilisation-communication**. Un certain nombre d'actions ont d'ores et déjà été enclenchées comme le lancement d'un programme de protection financé par un FEOGA sur deux ans, monté en partenariat avec le CEPA et qui concerne 25 sites, ou encore le recensement formalisé et cartographié de l'ensemble des sites souterrains de la région accueillant des chauves-souris.

De plus, deux grosses actions, appelées **actions transversales**, sont également proposées au titre de ce plan quinquennal, en raison de leur impact important à la fois en terme d'étude et de connaissance des animaux, de protection de gîtes ou des espèces et de sensibilisation du public ou de communication : la publication d'un atlas régional de répartition des chiroptères d'ici à 2007 et la pérennisation et l'amélioration du fonctionnement du réseau SOS chauve-souris.

Bref, le plan quinquennal est un outil intéressant pour notre association qui doit nous permettre de conjuguer plaisir des comptages, des découvertes et des temps associatifs en commun avec efficacité d'exploitation des résultats obtenus et de protection des animaux et de leurs milieux. Sachez que ce document a été présenté au Directeur Régional de l'Environnement et qu'il le sera prochainement à diverses administrations et collectivités territoriales ainsi qu'à nos différents partenaires associatifs. Vous pouvez également nous demander ce document si vous êtes intéressé à l'adresse mail suivante (envoi du document sans mise en page et zippé) : bernard.n@club-internet.fr

ORGANISATION ET PLANNING DES ANIMATIONS

Par Christophe EYMARD

Suite au Conseil d'Administration du 14 novembre 2004, j'ai repris la responsabilité du volet animation. Je suis donc en charge du matériel et de la coordination des animations.

Toute demande relative à des animations, mise à disposition de l'exposition, du diaporama doit être faite au moins un mois à l'avance afin de permettre une bonne organisation du planning.

J'aimerais recevoir des copies de toutes les actions : lettres, articles dans la presse, etc., afin de réaliser une synthèse annuelle de toutes les actions proposées. Je vous en remercie à l'avance.

Un dossier de presse sera par ailleurs envoyé à chaque responsable d'animation pour qu'il puisse le relayer à son « contact presse » (journal, radio...).

Pour cette année, 6 animations, en dehors de la Nuit Européenne de la Chauve-Souris sont d'ores et déjà prévues.

Date	Lieu	Type d'animation	Responsable
02 au 13 mai	Collège de Saint-Flour	Exposition et diaporama auprès d'un public scolaire	Vincent DHUICQUE
16 au 27 mai	Collège d'Aurillac	Exposition et diaporama auprès d'un public scolaire	Vincent DHUICQUE
03 juin	Chadieu, Authezat	Diaporama - exposition - sortie crépusculaire.	Thomas BERNARD - Lydie GERARD
04 juin	Courgoul (salle communale)	Diaporama - exposition - sortie crépusculaire.	Matthieu BERNARD
04 juin	Jussat (école)	Diaporama	Romain LEGRAND (CEPA)
06 au 20 juin	Chanonat (bibliothèque)	Exposition	Romain LEGRAND (CEPA)

Nuit de la Chauve-souris 2005 :

Plusieurs lieux sont prévus en Auvergne, sans confirmation avant la parution de ce numéro. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignement.

Inventaire des outils d'animation disponibles :

Documentations gratuites	Proposés à la vente	Outils d'animation
<ul style="list-style-type: none">- Affiches couleurs CEPA- Plaquette CEPA- Plaquette couleur nationale SFEPM- Plaquette pont- Plaquette arbre- Dépliants rage	<ul style="list-style-type: none">- Livret FRANE : 5 €- N° spécial CS de Science et Nature : 2 €- Jeu des CS muséum de Bourges : 10 €- Autocollant I love bats : 2 €- Autocollant bat protection : 2 €- petits autocollants fluorescents par planche de 4 : 1 €	<ul style="list-style-type: none">- Mallette CPN- Fresque- Jeu de l'oie- Exposition- Diaporama

Responsable animation : Eymard Christophe : eymchrist@wanadoo.fr
ou : Matthieu Bernard : bernard.n@club-internet.fr

ACTIVITES D'ETUDES ESTIVALES

En plus du séjour de prospection estivale, Chauve-Souris Auvergne mènera plusieurs autres activités d'études des chiroptères. Si la majorité d'entre elles sont des études à l'initiative de bénévoles, trois études préalable à l'installation de parc éolien nous ont été commandées cette année.

Etudes au détecteur d'ultrasons :

- Etude préalable à l'installation d'un parc éolien sur la commune du Mazet-Saint-Voy dans le Mézenc (43). Inventaire des espèces et utilisation des milieux en activité de chasse. Date : trois soirées en mai, juin et septembre (dates à définir) - Contact : Matthieu et Thomas BERNARD.
- Etude préalable à l'installation d'un parc éolien sur la commune de Freycenet-la-Cuche dans le Mézenc (43). Inventaire des espèces et utilisation des milieux en activité de chasse. Date : trois soirées en mai, juin et septembre (dates à définir) - Contact : Matthieu et Thomas BERNARD.
- Etude préalable à l'installation d'un parc éolien sur la commune de Laprugne en Montagne Bourbonnaise (03). Inventaire des espèces et utilisation des milieux en activité de chasse. Date : trois soirées en mai, juin et septembre (dates à définir) - Contact : Pascal GIOSA.
- Etude de l'utilisation des différents peuplements forestiers par les chiroptères en activités de chasse de la Forêt Domaniale de Tronçais (03) - Contact : Pascal GIOSA.
- Etude des terrains de chasse des gorges des Couzes Chambon et Pavin (63) - Contact : Thomas BERNARD.

Séances de capture (sous réserve d'autorisations) :

- Capture dans le Parc du Château royal de Randan (63) - Contact : Romain LEGRAND.
- Capture dans les Gorges des Couzes Chambon et Pavin (63) en complément de l'étude des terrains de chasse au détecteur - Contact : Matthieu BERNARD.

Contrôles des colonies de reproduction :

- Comptage en sortie des gîtes des colonies des vallées des Couzes (63) - Contact : Matthieu BERNARD
- Contrôle des nichoirs à chauves-souris en Forêt Domaniale de Tronçais (03) - Contact : Jean FOMBONNAT et Pascal GIOSA
- Contrôle des nichoirs à chauves-souris du Parc de Chadieu (63) - Contact : Lydie GERARD et Thomas BERNARD

Ces activités sont bien entendu ouvertes à tous et sont l'occasion de très riches échanges de connaissances, de techniques d'études et de moments conviviaux.

N'hésitez pas à contacter les personnes responsables si vous désirez participer à l'une de ces activités. Une relance par mail sera effectuée avant chaque activité afin de permettre à un maximum de bénévoles de participer.

Carnet d'adresse :

Personne	Adresse	Téléphone - E-mail
Matthieu BERNARD	11, rue de l'Oche 63320 CHAMPEIX	bernard.n@club-internet.fr 04 73 96 72 60
Thomas BERNARD	6, rue des Licettes 63320 NESCHERS	tbylou@free.fr 04 73 96 76 88
Jean FOMBONNAT	La Bouteille 03350 Le BRETHON	jean.fombonnat@wanadoo.fr 04 70 06 86 03
Lydie GERARD	6, rue des Licettes 63320 NESCHERS	tbylou@free.fr 04 73 96 76 88
Pascal GIOSA	La Font du Verne 03 350 Le BRETHON	chauve-souris.auvergne@wanadoo.fr 04 70 06 10 65

PETITES NOUVELLES CHIROPTEROLOGIQUES

Combles nettoyés à Langeac...

Les combles d'un ancien bâtiment minier situé près de Langeac en Haute-Loire, abritant une colonie d'une centaine de Grand Rhinolophe en reproduction, a été entièrement nettoyé en octobre dernier par des bénévoles de Chauve-Souris Auvergne et du Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne. Une bâche protectrice a été posée sur le sol afin d'éviter toute dégradation liée aux déjections des chiroptères et de permettre un nettoyage facile. Le bois de charpente a par ailleurs été traité avec des produits respectueux de l'environnement et des chauves-souris en particulier. Ce nettoyage résulte de la protection du site par convention avec les propriétaires.

...et à Montaigut-le-Blanc

En mars dernier, les combles de l'église de Montaigut-le-Blanc dans le Puy-de-Dôme, ont également été nettoyés par une équipe formée de bénévoles de Chauve-Souris Auvergne et de salariés du Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne. L'église de Montaigut abrite la plus importante colonie de Grand Rhinolophe de la région avec près de 250 femelles. Cette action a été mise en œuvre dans le cadre d'une convention entre Chauve-Souris Auvergne, le Conservatoire et la Municipalité de Montaigut-le-Blanc.

L'aqueduc de Jalenques protégé.

L'aqueduc de Jalenques, situé sur la commune de Mourjou-en-Chataigneraie (15) a été protégé par le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne par convention avec le propriétaire à la fin de l'année 2004. Ce souterrain accueille une vingtaine de Petit Rhinolophe en hibernation, ce qui en fait le second site pour l'espèce dans le Cantal.

La convention de protection de la Grotte de la Denise reconduite.

La Grotte de la Denise, à Polignac en Haute-Loire est un site d'hibernation suivi depuis près de 10 ans. Neuf espèces y ont été observées, les plus régulières étant le Grand/Petit Murin, le Murin à moustaches/de Brandt et l'Oreillard. Ce site avait été protégé par le Conservatoire avec mise en place d'un périmètre de protection. Une nouvelle convention vient d'être signée, Chauve-Souris Auvergne ayant pour rôle d'assurer le suivi scientifique de ce site.

Bulletin d'adhésion à Chauve-Souris Auvergne Année 2005

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel. : E-Mail :
 adhère à Chauve-Souris Auvergne pour un montant de 10 €.
 verse un don d'un montant de € à Chauve-Souris Auvergne.
Fait à : Le :
Signature :

[] Afin de recevoir la Barbastelle par e-mail, merci de cocher cette case.



La Barbastelle, bulletin de liaison de l'association **Chauve-Souris Auvergne**.
Directeur de la publication : **P. GIOSA** - Conception : **T. BERNARD**
Impression : **CHAUMEIL REPRO** - Clermont-Ferrand